

Le 28/06/2018

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 28 JUIN 2018

La dgfip connaît depuis sa création une baisse continue des moyens humains et matériels. Les conséquences de ces évolutions négatives sont simples : difficultés à maintenir la qualité d'exercice des missions et du service rendu à l'utilisateur, des conditions de travail en constante dégradation sur fond de frénésie de réformes et restructurations.

Au cœur de celles-ci, la méthode la plus rapide utilisée par notre direction pour faire des économies : la fermeture de structures.

Appelée du terme barbare d'ASR (*adaptation structure réseau), cette démarche revient tous les ans comme un leitmotiv signifiant simplement la suppression de Trésoreries de proximité, de SIE, de SIP un peu partout sur le territoire.

À cette ASR viennent s'ajouter des opérations de concentrations de missions à des niveaux supra-départementaux, notamment par le biais de la création de plates-formes .

Au mépris du dialogue tant avec les représentants des personnels qu'avec les élus locaux, les annonces de fermetures se succèdent dans une précipitation n'augurant rien de bon pour l'avenir du réseau de la DGFIP.

Solidaires dénonce la méthode qui conduit aujourd'hui à supprimer mécaniquement et dans une approche purement budgétaire des structures des finances publiques sans tenir compte ni des besoins des usagers ni de l'avis des agents. Plus fondamentalement, Solidaires demande l'arrêt des restructurations et fermetures de postes et services et l'évaluation des conséquences sur la qualité du service et les conditions de travail pour permettre à la DGFIP de pleinement répondre aux légitimes attentes des administrés et des collectivités dans le respect des conditions de travail des personnels.

Rappelons l'ordre du jour de ce comité. Il commence par ce que vous appelez dans la plus pure tradition de la novlangue de notre administration la « Réorganisation » du réseau des trésoreries en 2019. Réorganisation? Cela ressemble plus à une retraite de Russie, une réorganisation de Russie ? vous faites disparaître du paysage la trésorerie mixte de Saint Hippolyte, la trésorerie spécialisée de Marchaux et la trésorerie spécialisée de Besançon EHD.

Vous programmez aussi la fermeture de la trésorerie mixte de Pont-de-Roide dont vous transférez l'activité de recouvrement de l'impôt de au SIP de Montbéliard ainsi que les fermetures de la trésorerie mixte de Levier et de la trésorerie mixte de Mouthe dont vous transférez l'activité de recouvrement de l'impôt au SIP de Pontarlier dans un processus maintenant bien rodé.

Vous fusionnez le SIP de Besançon-Est avec celui de Besançon-Ouest et le service publicité foncière de Besançon 2^{ème} bureau avec le service publicité foncière et d'enregistrement de Besançon 1^{er} bureau.

Mais ô victoire vous nous annoncez la mise en place du service départemental des impôts fonciers (SDIF) au 1^{er} janvier 2019, 10 services de perdu 1 de retrouvé ?

Nos CTL se suivent et se ressemblent, ainsi lors du CTL du mois de mai 2016, vous annonciez les fermetures de la trésorerie de Sochaux, de la trésorerie d'Amancey de la trésorerie du Russey, le transfert des missions de l'enregistrement aux SPF de Montbéliard et Besançon au 1er novembre 2016 et la fusion des SIE de Besançon et la fusion des RAN de Morteau et Pontarlier. Nous nous souvenons encore des trésoreries de Rougemont et de Pierrefontaine.

Pourtant la disparition de nombreux services publics concomitante à l'activité industrielle et commerciale et de services va contraindre les populations à se déplacer vers les pôles économiques les plus attractifs comme les métropoles. La désertification de certains territoires est d'ores et déjà programmée engendrant la migration des populations vers des zones à forte concentration démographique dont on connaît aujourd'hui les difficultés sociales, de logement, de transport, «de vivre ensemble»...

A cette fracture territoriale s'ajoutent les fractures sociales, générationnelles et technologiques. En effet la réponse émise par les différents pouvoirs politiques est celle du développement de l'e-administration.

Ce choix n'est pas sans conséquence sur la présence physique des services publics sur l'ensemble du territoire. Cependant répond-elle à toutes les attentes des citoyens en terme de service rendu ? A priori non ! Si le progrès technique ne peut être ignoré et parfois même peut aider au progrès social, il semble que le développement de l'e-administration comme substitutif dit moderne à la présence des services de proximité est un leurre.

Évidemment, tout le monde n'est pas impacté de façon égale par la sacro-sainte « obsession des déficits des dépenses publiques ». Ainsi les impôts sur les sociétés sont en baisse, et les cadeaux aux entreprises sont en hausse, aussi coûteux et inefficaces soient-ils. Ces cadeaux aux entreprises sont faits sans aucune contrepartie et pire, sans aucun contrôle. Avant de faire peser sur la DGFIP et son réseau de trésoreries toute la rigueur de l'austérité, il serait peut-être intéressant de savoir comment la Société Générale, Carrefour, ont pu bénéficier à plein de l'avantageux dispositif fiscal du Crédit Impôt Recherche ?

Et qu'en est-il de la lutte contre les paradis fiscaux ? Qu'en est-il de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale alors que les travaux réalisés par la Commission européenne évaluaient celles-ci à plus de 1 000 milliards d'euros en Europe et à plus de 160 milliards d'euros les pertes de recettes fiscales annuelles pour la France ?

Aujourd'hui vous nous présentez une nouvelle cohorte de fermetures de postes, avec en accompagnement des fusion de services, qui provoqueront encore plus de confusion dans les services, fusions et confusions étant les deux mamelles de la politique publique menée au fil des ans. D'ailleurs peut-on vraiment parler de politique publique ? Une routine semble s'être installée, routine de la destruction, routine de l'exécution, travail de sape, souterrain et progressif. La main froide de l'idéologie anti-étatisme se referme lentement mais sûrement sur le cou de notre contrat social et ce comité technique ressemble de plus en plus à une place de grève.

Réunions après réunions nous assistons à l'abandon, au sabotage de notre administration, d'abord comme représentants syndicaux et ensuite, jours après jours, comme fonctionnaires, dans nos bureaux, dans nos postes, dans l'exercice de plus en plus difficile de nos missions. C'est la double peine pour nous.

Quand vous ne fermez pas vous fusionnez et quand vous ne fusionnez pas vous réduisez les horaires ou les jours d'ouvertures des postes et des services et quand vous ne réduisez pas les horaires ou les jours d'ouvertures des postes et des services vous supprimez leurs agents.

Comme directeur départemental d'une importante administration il devrait être de votre devoir de vous opposer à ce que ce gouvernement ne vous transforme vous et vos collègues en simples exécuteurs de basses œuvres, en liquidateurs de l'Etat.

Personne n'est dupe dans cette salle, même les plus naïfs, même les moins informés, c'est du moins à espérer, que la finalité de cette réorganisation du réseau, fusion de services, rattachement et autres est de réduire au maximum la dépense publique et les services publics en mettant en place une dégradation graduelle de la qualité des services rendus sous couvert de modernisation des services, puisque l'argumentaire utilisé pour les petites trésoreries rurales, est souvent le même que celui utilisé au niveau national. Il s'agit en effet toujours d'améliorer l'efficacité des services publics, et les retraites, et le droit du travail, de la même façon que tuer un malade met fin à ses souffrances. Vous n'apportez pas d'améliorations mais les derniers soins à un patient que ces politiques ont rendu malade et qui nous rendent malades nous aussi.

La vérité est que le seul et unique motif des politiques menées au sein de notre administration et des administrations voisines et donc le seul argument qui justifie le hara kiri que l'Etat est en train de se faire, est de réaliser des économies, de réduire la dépense publique, de réduire le déficit public...pour in fine réduire l'État et le domaine de la loi pour remplacer l'un et l'autre par la seule régulation marchande.

Avant de venir s'en prendre à la veuve et à l'orphelin et aux APL avant d'aller déposséder les collectivités rurales déjà particulièrement abandonnées par l'Etat, de leurs trésoreries, il conviendrait d'abord de s'en prendre à ceux qui en ont le plus, justement, de trésorerie.

Il conviendrait de faire le ménage dans la fiscalité et dans les paradis fiscaux. Voilà pourquoi, avant de nous parler d'économies, de réorganisation, de fusion, de transfert et de vertu économe, il conviendrait d'abord de nous montrer que le nécessaire a été fait pour percevoir l'impôt, fondement de notre démocratie républicaine.

Or que fait-on ? On ferme ses lits d'hôpitaux, ses trésoreries, ses salles de classes, on paye mal ses enseignants, ses aides soignantes, ses infirmières, pourtant plus utiles socialement que le plus signifiant des banquiers d'affaires, on laisse les ehpad à l'abandon, on détruit le droit du travail qui protège les salariés, sans parler de la SNCF etc, etc... tout cela au nom de la baisse du déficit public, ou de la loi du premier de cordée ? Malheur aux vaincus, malheurs aux citoyens qui n'ont pas de rolex à cinquante ans. Alphonse Allais semble d'ailleurs avoir inspiré les politiques menées depuis quelques décennies...qui disait qu'il faut prendre l'argent là où il se trouve, c'est-à-dire chez les pauvres. Bon d'accord, ils n'ont pas beaucoup d'argent, mais il y a beaucoup de pauvres.

Solidaires finances publique défend évidemment une autre vision que celle d'une administration virtuelle et déshumanisée à l'écoute des plus aisés et des plus instruits.

Nous ne pouvons pas croire que vous ignoriez que sur le terrain, les besoins de services publics de proximité sont prégnants.

Nous ne pouvons pas croire que vous ignoriez que vos projets de déstructuration du réseau et des missions sont néfastes pour l'intérêt général.

Nous ne pouvons pas croire que vous ignoriez qu'il est fondamental que les usagers, les entreprises et les collectivités locales aient le même accès au service public. Dans le cas contraire, comment garantir l'égalité devant l'impôt et le contrôle démocratique des fonds publics ? Or, seul un maillage territorial fin permettant un accès identique aux services publics en tout point du territoire est à même d'assurer cette équité.

Quoi qu'en pense la Cour des mauvais comptes, qui anticipe la suppression de 70 000 postes de fonctionnaires d'état et non 50 000, quoi qu'en pense donc la nouvelle avant-garde de l'armée CAP22, qui vient de sortir un autre réquisitoire à charge contre la DGFIP, malgré pourtant tous les efforts de ses directeurs pour la réduire,

Quoi qu'en pense la cour de compte pénétrée d'une idéologie libérale enrobée du dogme de l'austérité budgétaire, qui distille une nouvelle fois des idées toutes faites totalement en phase avec l'idéologie du

« moins d'État » et ce, sans tenir compte de la réalité des missions et des besoins, quoi qu'en pense la cour des comptes, les services publics ne sont pas seulement utiles, ils sont nécessaires et constituent notre patrimoine commun, la clef de voûte de notre pacte républicain et de notre société. Les détruire c'est s'en prendre aux murs porteurs de la république. C'est transformer une société en marché inique.

Et qu'en pense la cour des comptes ? Il suffit de lire les Echos du ce jour ce 28 juin 2018 pour le savoir. Moyennant notamment un « investissement massif dans la transformation numérique », Gilles Johanet, procureur général près la Cour des comptes, estime possible **la suppression de 30 % des implantations et des effectifs de la Direction générale des finances publiques à l'horizon 2022**. Sachant que la direction des finances publiques emploie 103.000 agents, cela représente « *quelque 30.000 emplois* », ajoute Gilles Johanet.

Avec 2.000 suppressions de postes par an en moyenne ces dernières années, notre administration de Bercy a largement contribué à réduire les effectifs de l'État, dicit la journaliste des Echos. Et Si un tel scénario, que le procureur général qualifie de « *médian* », était adopté, cela signifierait 7.500 suppressions par an, soit près de quatre fois plus, sur les quatre prochaines années.

Et comme aux Echos ils sont clairvoyants la journaliste ajoutait, « autant dire que cela n'est pas de nature à améliorer le climat social à Bercy. Elle rappelle d'ailleurs que lors de la journée d'action du 22 mai, environ un fonctionnaire sur quatre du ministère des Finances a cessé le travail, soit plus du double de la moyenne dans la fonction publique d'Etat, selon les chiffres de Bercy.

Cohérent avec nous-mêmes, refusant d'assister à ce sinistre et absurde spectacle d'automutilation, ou n'ayant pas vocation à accompagner les marches funèbres, nous rejetons votre projet de déstructuration de notre réseau et de nos services et nous avons décidé de ne pas participer à ce comité technique local parodie de dialogue social.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 25